

Retrouvez la collection
histoire(s) d'agglo sur

www.agglo-de-rouen.fr

et au Point Info de l'Agglomération de Rouen
au 50, rue de la Vicomté,
angle de la rue aux Ours
à Rouen

GRATUIT, ne peut être vendu
Imprimé sur papier recyclé

n°28

L'Université à Rouen

Anne Bidois

LABORATOIRE DE CHIMIE
POUR LES
HAUTES ETUDES



Collection histoire(s) d'agglo

www.agglo-de-rouen.fr



Agglo. de Rouen

HAUTE NORMANDIE



UNIVERSITE DE ROUEN

I
U
T
:
R
O
U
E
N

IUT DE ROUEN

IUT DE ROUEN A MONT-SAINT-AIGNAN (2005)

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'année 2006 est celle d'un anniversaire : l'Université de Rouen fête ses 40 ans, l'âge de la maturité pour un établissement qui accueillait 9 000 étudiants en 1966 contre quelque 25 000 aujourd'hui. Depuis 40 ans, l'Université a grandi en rayonnant dans sa région, en cherchant à s'adapter à un public de plus en plus nombreux, en diversifiant son offre de formation, en professionnalisant ses filières et en construisant méthodiquement sa recherche. Elle s'est ouverte au monde, s'est liée avec d'autres universités et a adopté le schéma européen LMD (licence, master, doctorat).

L'Université de Rouen a ainsi grandi en s'implantant sur plusieurs sites, en augmentant ses surfaces immobilières et en développant sans cesse ses formations.

Depuis 40 ans elle met le cap sur ces 3 missions : former, innover, professionnaliser en adossant ses formations à la recherche et en les adaptant à la réalité du monde.

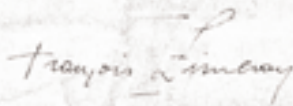
Ainsi l'Université de Rouen a toujours cherché à faire preuve d'un développement ambitieux au bénéfice de ses étudiants, de son agglomération et de sa région.

Bien chaleureusement,

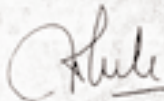
François ZIMERAY

Jean-Yves MERLE

Jean-Luc Nahel



Président de l'Agglomération de Rouen



Vice-Président délégué
Culture - Patrimoine - Jeunesse



Président de l'Université de Rouen

INTRODUCTION

Historiquement, Rouen ne se définissait pas comme une ville universitaire. Comparée à ses principales concurrentes de Caen et de Paris, l'université de Rouen a été fondée récemment. Créée depuis 1966, elle s'étend aujourd'hui sur plusieurs sites, et nombre de ses composantes actuelles existaient déjà sous d'autres statuts avant sa création. Ses étudiants, certes peu nombreux, arpentaient la rive droite, la rue Beauvoisine, la rampe Bouvreuil, les alentours des hôpitaux ; un temps relégués à la périphérie de la ville, ils se réapproprient celle-ci aujourd'hui. Ce fascicule, en retraçant les principales étapes de la genèse et du développement de l'université de Rouen, vise à souligner la longue histoire de cette jeune université.



FACULTÉ DE MÉDECINE DANS LE QUARTIER MARTAINVILLE À ROUEN (2005)

AVANT L'UNIVERSITÉ



ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES
DANS LE SQUARE ANDRÉ MAUROIS
À ROUEN (DÉBUT XX^e SIÈCLE)

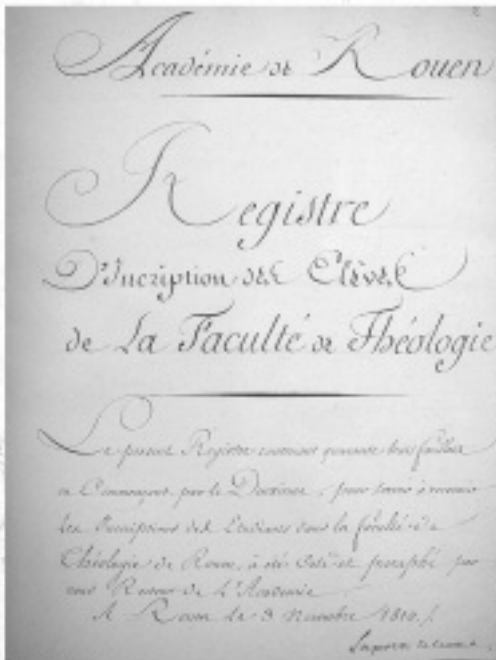


Même si l'université de Rouen fait figure de jeune établissement, la ville a abrité des facultés dès 1809. Dans le plan d'organisation de l'université de Napoléon, elle est le chef-lieu d'une académie et, à ce titre, reçoit une faculté des lettres. Les textes prévoient que ces chefs-lieux accueillent aussi une faculté des sciences, mais, comme d'autres, Rouen est oubliée dans la distribution. La ville est dotée d'une faculté de théologie catholique. Dans les faits, cette académie est fragile, de sorte que dès les années 1850, alors que le ministère de l'Instruction publique (aujourd'hui Éducation nationale) cherche à réduire les coûts, rien ne justifie son maintien. En 1854, l'académie de Rouen est fondue dans celle de Caen. À côté de ces établissements universitaires, la ville accueille des écoles municipales palliant en partie les lacunes pour la formation médicale et scientifique. Plus tard, une école de droit privée voit le jour.

LA FACULTÉ DES LETTRES ET CELLE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE

Créée en 1809, la faculté des lettres disparaît six années plus tard. Au bout de deux ans, des cours ne sont plus assurés et les effectifs étudiants s'avèrent insuffisants. De son côté, la faculté de théologie catholique se maintient plus longtemps. Malgré une interruption d'activité et une menace de transfert à Caen, elle survit jusqu'en 1885. Elle ne résiste alors ni à la concurrence des universités catholiques fondées dès 1875 et reconnues par le pape, ni à l'ascension de la gauche républicaine. En effet, une de ses difficultés vient de

son absence de reconnaissance par le Saint Siège.



REGISTRE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE DE ROUEN (1810)

ACADÉMIE DE ROUEN.



FACULTÉ DES LETTRES.

La Faculté des Lettres ouvre ses Cours le Samedi 22 Novembre 1811, dans les salles de bâtiment de la Cour.

Il est essentiel pour tous ceux qui aspirent à des grades dans cette Faculté, de bien connaître les obligations qu'ils ont à remplir.

Pour le grade de Bachelier, les Aspirants âgés de seize ans accomplis au 1^{er} Janvier 1812, peuvent se présenter à l'examen, sans aucune demande préalable.

Cette dispense a lieu également sans que jus qu'au 1^{er} Septembre 1812.

A compter de cette époque, tous les Aspirants au grade de Bachelier, se présentent tous ceux qui s'opposent par leurs ans accomplis au 1^{er} Janvier 1812, ne peuvent être admis à subir l'examen de Baccalauriat, qu'après avoir fait une année de Rhétorique ou une année de Philosophie dans un Lycée ou dans une Ecole où se donne l'enseignement sur des fondations autorisées; autrement ils seront obligés de justifier qu'ils ont fréquenté la Faculté pendant deux ans, et suivi chaque année deux Cours au moins, dans un de Philosophie.

Ces ne peut se présenter pour le grade de Licencié, qu'après avoir obtenu depuis un an celui de Bachelier, et en produisant les inscriptions d'une année pour deux Cours au moins, et des certificats d'assiduité à ces Cours.

La première inscription doit être prise dans les quinze premiers jours de Novembre; mais pour ceux

autres, à raison du retard survenu dans l'ouverture des Cours, le terme est prolongé pendant tout le mois.

La seconde inscription doit être prise dans les quinze premiers jours de Janvier; la troisième dans les quinze premiers jours de Mars; la quatrième dans les quinze premiers jours de Mai.

Il n'y a de dispense de ces inscriptions (et cela sans motif) au 1^{er} Septembre 1812 que les Aspirants au grade de Bachelier, qui ont été sans aucune inscription au 1^{er} Janvier 1812.

Les Bacheliers membres de l'Université, ou qui, sans en être membres, sont âgés de vingt-cinq ans accomplis au 1^{er} Juillet 1812, et pourvus de leur grade depuis un an, peuvent, jusqu'au 1^{er} Janvier 1812, se présenter sans épreuves de Licence, et aspirer seulement les droits d'inscription, et sans être tenus de produire les inscriptions, et à suivre les Cours.

Mais les inscriptions doivent être prises, et les Cours exactement suivis par les Aspirants au grade de Bachelier, qui n'ont été par eux sans accomplir au 1^{er} Janvier 1812, et les Bacheliers âgés de moins de vingt-cinq ans, qui n'ont obtenu le grade de Licencié.

Il est fait peu d'admission si l'on n'a déjà pris la première inscription dans le courant du mois de Novembre, ou si l'on n'a été reçu à l'examen à la fin de l'année classique.

LA FORMATION MÉDICALE

À Rouen, un enseignement médical est délivré depuis le XVI^e siècle. Avec la Révolution, son organisation est mise à mal ; au plan national, la Convention balaie les collèges et facultés de médecine, puis on crée trois écoles de santé à Paris, Montpellier et

Strasbourg. À Rouen, cette formation se poursuit mais son statut n'est pas pleinement officiel jusqu'en 1828, date de la fondation de l'école secondaire de médecine, qui devient en 1841 école préparatoire de médecine et de pharmacie. Il faut dire que les besoins

BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DANS LE SQUARE ANDRÉ MAUROIS À ROUEN (CLICHÉ DE 2003)



en étudiants capables de panser les malades des hospices mobilisent les autorités locales : craignant le départ des étudiants, elles réclament une reconnaissance officielle des

enseignements. On forme les aspirants docteurs durant leurs premières années. L'école est municipale, financée par les autorités locales mais contrôlée par le ministère.

L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES

Comme depuis le début du XIX^e siècle le ministère ne crée pas de faculté des sciences, les édiles municipaux s'efforcent d'encourager les leçons publiques (sciences naturelles, chimie, dessin...) données par quelques scientifiques. La plupart se font dans les locaux de l'enclave Sainte Marie (aujourd'hui square André Maurois). En supprimant l'académie, en 1854, le ministère

anéantit tout espoir de créer une faculté des sciences. Mais, il propose de revêtir du blason officiel ces cours, intégrés dans une institution d'un type nouveau, une école préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, sous financement municipal et contrôlée par l'État. On y prépare un certificat de capacité pour les sciences appliquées, conçu en adéquation avec les



LOCAUX DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES DANS LE SQUARE ANDRÉ MAUROIS À ROUEN (2003)

besoins industriels locaux. Créée en 1855, cette école enrichit aussi les cours de l'école de médecine. Mais, comme ses homologues, l'école de Rouen attire peu d'inscrits, d'autant que son certificat est peu reconnu.

Aussi, à partir des années 1870, on réoriente ses activités en lui confiant des missions et sections identiques à celles des facultés. Cette évolution se déroule en collaboration avec l'université de Caen à partir de 1929.

L'ÉCOLE DE DROIT

Quant à l'enseignement juridique, les requêtes auprès des autorités pour l'obtention d'écoles restent vaines tout au long du XIX^e siècle. En 1912, le conseil de l'université de Caen propose de fonder une annexe à Rouen. Mais le projet achoppe et trois juristes rouennais décident, en 1913, de la création d'une école libre. Une société civile en assure le financement. Les étudiants prennent alors

leurs inscriptions auprès de la faculté de Caen et doivent s'acquitter, en outre, à Rouen, d'un droit de scolarité. L'établissement fonctionne ainsi jusqu'en 1924. À cette date, devant les frais engagés par les étudiants et les difficultés de financement de l'école, les regards se tournent de nouveau vers Caen. Cette fois, un accord est conclu et Rouen obtient la création d'une annexe de l'université normande.

LA CRÉATION ET LA MISE EN PLACE

VILLE DE
DE CAEN

REPUBLIQUE

FRANÇAISE

ECOLE PRÉPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES SCIENCES ET DE LA MÉTIÈRE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES

Nous, Professeurs de l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des Sciences et de la Matière
 En exécution des décrets des 31 juillet 1891, 14 février 1894, 30 avril 1895 et des arrêtés du 31
 Toutes pièces produites constatant que M. Bouffier Jean Paul, né
 département de Seine le 15 novembre 1894 a obtenu un Certificat d'Études
 rempli les conditions requises pour être admis aux épreuves inscrites par les décrets et arrêtés ci-dessus cités.
 Après avoir fait subir au candidat les épreuves prescrites par les dits règlements.
 L'avons déclaré digne du Certificat d'Études physiques, chimiques et mathématiques.

Fait à Caen, le 30 juin 1908
 Les Membres du Jury,

Y a

Le Président du Jury,
 Professeur à la Faculté des Sciences

Jean Egasse
M. Bouffier



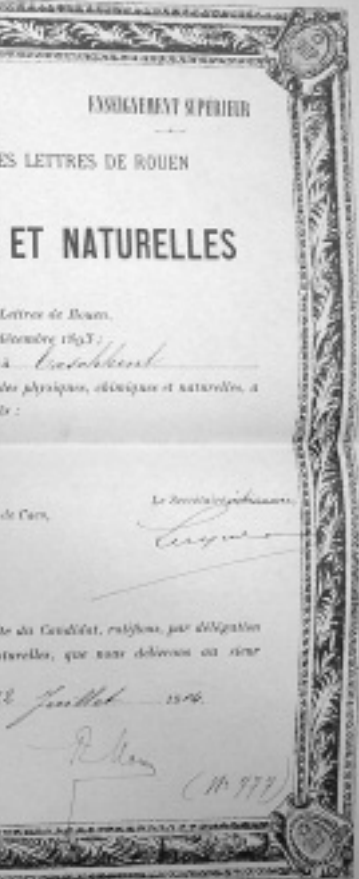
Collignon

Nous, Recteur de l'Académie de Caen, après nous être assuré de la validité et de la bonne confor-
 de M. le Ministre de l'Instruction Publique, le présent Certificat d'Études physiques, chimiques et ma-
Bouffier Jean Paul pour en jouir avec les droits et privilèges qui y sont attachés.

Recteur de l'Académie :

Fait au chef-lieu de son ressort le 30 juin 1908.





CERTIFICAT D'ÉTUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES
OBTENU À L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES DE ROUEN,
DÉLIVRÉ EN 1914

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les différents établissements sont affaiblis. Puis, la guerre terminée, les activités reprennent et les effectifs d'étudiants ne tardent pas à augmenter significativement : entre 1938 et 1958, ils passent d'environ 500 à 1500. Bientôt devant la multiplication des cours, la charge financière devient excessive pour la ville et l'on parle de fonder des établissements autonomes.

UNIVERSITE
DE
ROUEN



DES COLLÈGES UNIVERSITAIRES À L'UNIVERSITÉ

Dans ce contexte, chaque établissement subit de profondes transformations. En 1954, l'école préparatoire de médecine devient une école de plein exercice et assure dès lors l'intégralité des cursus. Elle devient ensuite école nationale de médecine, puis faculté de médecine et pharmacie en 1966. Pour les sciences et les lettres, les changements interviennent dès 1958 avec la création d'un collège scientifique universitaire, suivi d'un collège littéraire, qui donneront tous deux naissance à des facultés, à cette époque rattachées à l'université

de Caen (en 1963 pour les sciences et en 1965 pour les lettres et sciences humaines). Le droit suit le même chemin et au collège universitaire de droit et de sciences économiques fondé en 1964, succède une faculté en 1968. Mais l'acte fondateur de l'université intervient par le décret du 14 avril 1966 : l'université de Rouen est créée. Parallèlement, en lien avec l'école d'ingénieurs chimistes, on fonde un des premiers instituts universitaires de technologie (IUT). Entretemps, le ministère a rendu à la ville son académie en 1964.

Ces transformations institutionnelles s'accompagnent d'autres plus matérielles. Jusqu'alors les

différents établissements, quel que soit leur statut, se répartissaient entre les bâtiments de l'enclave

CONSTRUCTION DE LA
FACULTÉ DE DROIT (1964)
À MONT-SAINT-AIGNAN



Sainte Marie, ceux de la rampe Bouvreuil et ceux situés à proximité des hôpitaux. Dès les années 1950, devant leur vétusté, leur exigüité et leur éparpillement, on s'interroge sur de nouveaux aménagements. Si, dans un premier temps, on évoque la possibilité d'installer l'université sur le terri-

toire de la commune de Rouen, des réticences politiques et des difficultés d'appropriation des terrains conduisent à désigner la ferme du Bois l'Archevêque à Mont-Saint-Aignan comme terre d'élection. Les bâtiments sortent de terre au début des années 1960. L'université y rejoint l'Institut

LOCAUX DE LA FACULTÉ DES LETTRES À
MONT-SAINT-AIGNAN (ANNÉES 60)



national supérieur de chimie industrielle de Rouen (INSCIR), école d'ingénieurs autrefois privée

(Institut chimique) et qui deviendra un institut national des sciences appliquées (INSA) en 1985.

DE MAI 1968 À LA STRUCTURATION DE L'UNIVERSITÉ

La jeune université n'échappe pas aux événements du printemps 1968 et offre une tribune à la contestation ambiante. On compte alors 8750 étudiants, pour beaucoup inscrits en faculté des lettres. C'est d'ailleurs dans ses locaux que s'installe une partie du mouvement. Au-delà des manifestations, les conséquences du mouvement et des réflexions portent notamment sur le statut et le fonctionnement des universi-

tés. La loi Faure (11/1968) vise à les structurer : non plus de facultés, mais des unités d'enseignement et de recherche et des universités autonomes, gérées par des conseils d'élus, participant à la vie locale et valorisant la pluridisciplinarité. Le début des années 1970 est donc marqué par la mise en place de cette nouvelle université, dotée de ses différents conseils et coordonnée par un président.

Dans la courte histoire de l'université de Rouen, huit présidents ont œuvré à son développement : après Maurice Maissonnet, Paul Rollin, Bernard Maitrot et Dominique Gambier poursuivent son installation en l'insérant au plan régional. Patrick Boucly, Jean-Marie Carpentier, Ernest Gibert et enfin

Jean-Luc Nahel accompagnent son essor, repoussant les étroites frontières du campus initial. À Rouen comme ailleurs, ces redéploiements successifs prennent tout leur sens à la lumière des effectifs d'étudiants. Entre 1966 et 2005, ils ont été multipliés par cinq. Aujourd'hui presque 25 000 étudiants sont inscrits.

Jusqu'en 1990, encouragés par la politique de décentralisation, les efforts visent à insérer cette jeune université dans le tissu local et régional. En ce sens, on crée des laboratoires en prise avec les enjeux régionaux comme le CORIA (centre de recherche en aérothermie, 1975) ou l'IRED (institut de recherche et de documentation en sciences humaines et sociales, 1980). Cette politique d'ouverture engendre aussi un développement des formations

supérieures et de la recherche au plan régional : au Havre, on ouvre l'IUT (1967), les unités des sciences et techniques (1970) et des affaires internationales (1972) qui, initialement rattachés à Rouen, prennent leur autonomie en 1984 avec la création de l'université du Havre ; à Evreux, c'est un département d'IUT en 1985, devenu autonome en 1995, tandis que le site est bientôt enrichi d'une formation universitaire de premier cycle en droit et en sciences depuis 1996.



CONSTRUCTION DE L'UFR (OU FACULTÉ) DE PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE ET SCIENCES DE L'ÉDUCATION, À MONT-SAINT-AIGNAN (DÉBUT DES ANNÉES 90)



BÂTIMENT ACTUEL DE PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE ET SCIENCES
DE L'ÉDUCATION, À MONT-SAINT-AIGNAN (2004)

DÉVELOPPEMENT DANS L'AGGLOMÉRATION (DE 1990 À NOS JOURS)

Alors que les formations continuent de se multiplier, dans le domaine du sport par exemple avec la création en 1992 de l'unité des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), et que les étudiants sont toujours plus nombreux, l'université se trouve excentrée et à l'étroit. Avec le plan Université 2000, réunissant l'État, la région et les dirigeants universitaires, un programme de redéploiement est envisagé. Il aboutit à un retour de l'enseignement supérieur dans la cité ; il définit six sites : celui de Mont-Saint-Aignan continue principalement d'accueillir les lettres et sciences humaines, la psychologie, la sociologie, les sciences

de l'éducation, la chimie, la biologie et les activités physiques et sportives ; celui de Pasteur, ouvert en 2001, près de la préfecture, est consacré au droit et aux sciences économiques et de gestion ; celui du Madrillet, sur la rive gauche, reçoit les mathématiques, la physique, l'informatique et les sciences de l'ingénieur ; celui de Martainville, proche du centre hospitalier universitaire Charles Nicolle, ouvert en 1999 accueille la médecine et la pharmacie ; à Elbeuf, une antenne de l'IUT de Rouen créée en 1999 couvre les domaines de la communication et des réseaux de télécommunications ; et enfin le site d'Evreux déjà évoqué.

BÂTIMENTS DES SCIENCES ET TECHNIQUES, SUR LE SITE DU
MADRILLET À SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (2006)



Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Anne Bidois

**Maître de conférence
Groupe de Recherche Innovations et Sociétés
Département de sociologie
Université de Rouen**

Pour en savoir plus :

BIDOIS (A.), *La Formation scientifique et technique dans l'enseignement supérieur à Rouen (1809-1985), essai de sociologie historique*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Rouen, 2004

BOIVIN (M.), *Aperçu historique sur l'Université de Rouen*, Les Affiches Normandes, 1969

VASSART (P.), *Les débuts de l'Université de Haute Normandie*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1988

VERGER (J.), (direction), *Histoire des Universités*, Paris, Privat, 1986

Revue *Etudes Normandes*

Remerciements :

Isabelle Desarmagnac de Paris Normandie

Catherine Dehays et Vincent Maroteaux des Archives départementales de la Seine-Maritime

Yannick Le Long de l'Observatoire de la Vie Etudiante

Jean-Pierre Carton du service audiovisuel de l'UFR de lettres et Guillaume Amiet du cabinet de la présidence

Raphaëlle Krummeich et Michel Mayer du service de valorisation de la recherche à l'université

Jean-Claude Fenyo et Jacques Lombard

Photographies :

© Collection de l'auteur

© Collection des Archives départementales de la Seine-Maritime

© Collection de l'Université de Rouen

Composition du groupe Histoire :

- Alain Alexandre - Jérôme Chaïb - Chantal Cormont - Michel Croguennec
- Frédéric David - Jérôme Decoux - Alain Gerbi - Claude Lainé
- Serge Martin-Desgranges - Jean-Yves Merle - Pierre Nouaud
- Jean-Robert Ragache - Jacques Tanguy - Cécile-Anne Sibout
Coordonnateur : Loïc Vadelorge

Conception, réalisation et suivi :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse
Agglomération de Rouen
Serge Martin-Desgranges

Réalisation :

Nicolas Carbonnier

Contact :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse
Agglomération de Rouen
Immeuble "Norwich House"
14 bis, avenue Pasteur - BP 589
76006 Rouen Cedex 1
Tél : 02 32 76 44 95 - Fax : 02 32 08 48 65
e-mail : culture@agglo-rouennaise.fr

Conception graphique :

Stéphanie Lejeune - Nicolas Carbonnier

Photos de couverture :

en haut, le fronton du laboratoire de chimie pour les hautes études fondé dans l'École des Sciences et des Lettres en 1877 (clichés de 2003),
en bas, bâtiment de l'UFR de Droit, Sciences Économiques et de Gestion, sur le Mont-Riboudet, près de la Préfecture de Rouen (2004).